

## Nouvelle structure organisationnelle pour l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles

Avec effet au 1er septembre 2024

Malines, le 27 mai 2024

+Luc Terlinden, archevêque de Malines-Bruxelles

Le 1er septembre 2024, l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles disposera d'une structure organisationnelle renouvelée. C'est le résultat d'une réflexion approfondie et d'une consultation synodale qui a eu lieu ces derniers mois à l'initiative de l'Archevêque Luc Terlinden. La question centrale était de savoir comment organiser au mieux l'Archidiocèse dans les années à venir afin que sa vision pastorale et les projets qui en découlent puissent être développés de la meilleure manière possible.

Cet exercice et les observations qui en ont découlé ont abouti à un organigramme adapté, qui a été ratifié par le Conseil épiscopal de l'Archidiocèse.

### Un fonctionnement autour de deux pôles

À partir du 1er septembre 2024, la structure et le fonctionnement de l'Archidiocèse s'articuleront autour de deux pôles. Tous deux comptent un certain nombre de vicariats, dirigés par un vicaire épiscopal ou un délégué siégeant au Conseil épiscopal, et un certain nombre de départements, dirigés par un responsable de service.

Le premier pôle se concentre sur *les activités pastorales* et comprend les vicariats et les services directement impliqués dans l'annonce de l'Évangile : les trois vicariats Territoriaux (Bruxelles, Brabant flamand et Malines, Brabant wallon), les deux vicariats de l'Enseignement, les services de la Vie consacrée (francophone et néerlandophone), de la Formation (francophone et néerlandophone), de l'Œcuménisme, des Événements, des Centres diocésains et un certain nombre d'activités spécifiques, telles que l'ordinariat, la chancellerie et les archives.

Le Vicaire général Steven Wielandts aura une oreille attentive pour les vicariats de ce pôle et en dirigera les services de ce pôle.

Le deuxième pôle regroupe les vicariats et les services qui ont *une fonction de soutien* au travail pastoral : les vicariats de la Gestion du Temporel et des Ressources Humaines, ainsi que les services IT, Wollemarkt 15, Événements et Centres diocésains. Le secrétariat de l'Archevêque fera également partie de ce pôle. Ces vicariats et services seront gérés par un secrétaire général, une nouvelle fonction au sein de l'Archidiocèse. Paul Delva, jusqu'à présent délégué du vicariat de la Gestion du Temporel, occupera cette fonction.

Le passé récent nous a montré une fois de plus que la prévention, le traitement et le suivi des abus doivent être une priorité absolue. Par « la cellule pour les abus dans les relations pastorales » nous voulons renforcer notre action en concertation avec une expertise externe nécessaire. Jürgen Mettenpenningen, qui est le délégué épiscopal pour le Vicariat de l'enseignement néerlandophone, va accompagner et encadrer ce processus en étroite collaboration avec l'Archevêque et les deux pôles.

Enfin, le vicariat de la Communication est impliqué dans toutes les activités de l'Archidiocèse et fonctionnera donc en étroite concertation avec l'Archevêque et les deux pôles.

## Remaniement du Conseil Episcopal

Le Conseil Episcopal, coordinateur de l'action pastorale et organe central de l'Archidiocèse sous la direction de l'Archevêque, est remanié.

Les trois vicariats Territoriaux et les deux vicariats de l'Enseignement seront chacun représentés au Conseil par un vicaire ou délégué épiscopal. Il en va de même pour les vicariats de la Communication, de la Gestion du Temporel et des Ressources Humaines (nouveau). La politique des ressources humaines au sens large qui s'adresse aussi bien aux personnes ordonnées qu'aux personnes non ordonnées, devient une priorité importante de l'Archidiocèse et sera désormais un vicariat.

Les services sont représentés au Conseil Episcopal par le secrétaire général ou le vicaire général.

Les vicariats de la Formation et de la Vie consacrée seront transformés en services.

La réorganisation entraînera les *changements de personnel* suivants, qui entreront également en vigueur le 1er septembre 2024 :

- M. Derek de Wilde, qui travaille au sein du vicariat de la Gestion du Temporel (Solidarité diocésaine, écoles francophones, relations avec les institutions financières) deviendra délégué épiscopal de ce vicariat.
- Le diacre Koen Jacobs animera le nouveau service de l'Oecuménisme. Il quittera son poste de directeur du personnel de l'Archidiocèse, mais restera impliqué en tant qu'expert.
- M. Danny Herremans, jusqu'à présent directeur de l'informatique, de la logistique et des bâtiments au sein du Centre Interdiocésain, dirigera les services de l'Informatique et du Wollemarkt 15.
- Une offre d'emploi est publiée afin de recruter le délégué épiscopal qui prendra en charge le nouveau vicariat des Ressources Humaines.

Ont été *reconfirmés* dans leurs fonctions par l'Archevêque et restent membres du Conseil épiscopal :

- Mgr Koen Vanhoutte, évêque auxiliaire et vicaire général pour le Brabant-Flamand et Malines
- Chanoine Steven Wielandts, vicaire général
- Madame Rebecca Charlier-Alsberge, déléguée épiscopale pour le vicariat du Brabant wallon
- Monsieur Geert De Kerpel, délégué épiscopal pour le vicariat de la Communication
- Monsieur Paul Delva, délégué épiscopal pour le vicariat de la gestion du Temporel, qui deviendra secrétaire général de l'Archidiocèse le 1er septembre 2024
- Chanoine Tony Frison, vicaire épiscopal pour le vicariat de Bruxelles
- Monsieur Jürgen Mettepenningen, délégué épiscopal pour l'Enseignement néerlandophone
- Madame Vinciane Pirotte, déléguée épiscopale pour l'Enseignement francophone

Le 1er septembre 2024, conformément aux changements de personnel susmentionnés, le Conseil épiscopal sera élargi à M. Derek de Wilde, qui deviendra à cette date délégué épiscopal pour le vicariat de la gestion du Temporel, et au délégué épiscopal du Vicariat des Ressources Humaines, qui doit encore être recruté.

L'Archevêque et les membres du Conseil épiscopal souhaitent exprimer leurs sincères remerciements aux cinq collègues qui quittent le Conseil épiscopal, suite à son remaniement : sœur Marie-Catherine Pétiau, madame Els Van Mulders, le chanoine Kristof Struys, le chanoine Eric Mattheeuws et le diacre Koen Jacobs.